

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LES MESURES DU GOUVERNEMENT EN VUE D'ENRAYER LE DÉFICIT DU COMPTE COURANT

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au vice-premier ministre à propos des réponses peu satisfaisantes que j'ai reçues hier du président désigné du Conseil ministériel de l'expansion économique. J'ai demandé au ministre en question quelles mesures il avait prises ou entendait prendre pour tenter d'enrayer le déficit du compte courant de notre pays.

En 1977, nous avons connu un déficit de 11 milliards au titre des produits finis, de 3 milliards et demi pour le service de la dette, de 2.2 milliards sous la rubrique des «autres services», et de 1.6 milliard dans le secteur touristique, et tous ces déficits n'ont fait qu'augmenter au cours des neuf premiers mois de l'année en cours. Étant donné que le ministre m'a répondu hier que ces problèmes ne pourraient être résolus qu'à moyen ou à long terme, le vice-premier ministre pourrait-il nous dire quel ministre entreprendra dès maintenant de les résoudre?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, il n'est nullement difficile de savoir quels ministres sont chargés d'appliquer les politiques visant à enrayer le déficit dont a parlé le député. Comme le sait sans doute le député, au compte des marchandises, nous avons connu un excédent, mais un déficit dans le secteur des services.

Comme le sait très bien mon ami, les déficits sont le résultat de millions de transactions privées effectuées par des citoyens canadiens et des sociétés canadiennes. Le député a donné à entendre hier que ces déséquilibres découlaient de politiques gouvernementales spécialement conçues à ces fins. La vérité, c'est qu'ils découlent des décisions que prennent sur le marché libre les particuliers et les sociétés.

J'estime que le président du Conseil ministériel de l'expansion économique avait tout à fait raison de dire qu'une partie de ces problèmes ne pourraient être résolus qu'à moyen ou à long terme. Notre déficit dans le secteur touristique fait partie, bien sûr, de ces problèmes. Si mon honorable ami avait suivi les travaux de la récente conférence fédérale-provinciale, il aurait compris, et en fait je suis certain qu'il a compris que les gouvernements fédéral et provinciaux considèrent que le compte des voyages constitue un problème dont il faut trouver la solution à moyen terme et qu'ils s'attaquent actuellement à la question.

● (1127)

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, je m'adresse encore au vice-premier ministre qui se rappelle certainement, puisque cela a été annoncé cette semaine, que le déficit de notre compte d'opérations courantes pour le troisième trimestre est le plus élevé de notre histoire.

Le vice-premier ministre n'est-il pas prêt à dire franchement à la Chambre que si notre dollar a dégringolé de \$1.03 à 85c. en dollars américains, c'est principalement à cause du déficit de notre compte courant? S'il est d'accord avec cet énoncé, ne convient-il pas qu'il est grand temps que le gouvernement dise quels sont ses plans pour stopper le déficit du compte des opérations courantes?

**M. MacEachen:** Je ne suis pas d'accord avec l'analyse que le député propose de la dévaluation du dollar canadien. Je crois que notre dollar se stabilise sur le marché international sous

## Questions orales

l'influence de multiples causes, y compris le solde du compte courant. Je crois que ce genre de raisonnement constitue une simplification à outrance, inacceptable de la part d'un homme qui aspire à être ministre des finances.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au vice-premier ministre qui doit se rendre compte que le gouvernement a dépensé des milliards de dollars en tentant de soutenir le dollar—ce mois-ci seulement, on a dépensé 265 millions de dollars à cette fin. Se rend-il compte que c'est courir tout droit au désastre que de dépenser de telles sommes en devises étrangères sans parvenir à enrayer l'accroissement de notre déficit au compte courant?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est généralement reconnu que l'un des objectifs de la politique économique canadienne consiste à augmenter nos ventes à l'étranger, ce qui influe directement sur notre compte courant. Cette politique vise aussi à influencer notre compte au titre des services. Ces conclusions sautent aux yeux et découlent de la question du député.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI LE MINISTRE PEUT S'ASSURER SI LA PRÉSUMÉE AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE SERAIT JUSTIFIÉE—LA POSITION DU MINISTRE

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Malgré la décision du gouvernement de retarder l'augmentation des prix du pétrole de six mois, une certaine compagnie de pétrole, soit la compagnie Esso, L'Impériale, a fait savoir, du moins selon ce que j'ai entendu à la radio, qu'elle avait l'intention d'augmenter le prix de l'essence de 2c. le gallon.

L'honorable ministre est-il au courant de cette décision et aurait-il l'intention de s'assurer si cette augmentation des prix de l'essence est justifiée et aurait-il l'intention de faire rapport des recherches?

[Traduction]

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucune décision ni déclaration d'Imperial Oil au sujet d'une majoration de prix. Il se peut que les compagnies pétrolières majorent leurs prix en fonction de la concurrence sur certains marchés.

Le député se rend compte que le gouvernement fédéral n'exerce aucune influence sur la politique des prix des compagnies pétrolières ni sur leurs ventes au détail. Je tiens à souligner qu'aucune majoration n'est attribuable à une augmentation du prix à la tête du puits. C'est le prix que nous avons fixé de concert avec le gouvernement albertain. Il n'y aura aucune majoration le 1<sup>er</sup> janvier. Si cette majoration avait été acceptée, elle aurait été d'environ 3c. le gallon. Toutefois, il n'en est plus question. Étant donné certains aspects de la concurrence, les prix sur certains marchés pourront fléchir en deçà du niveau admissible, et c'est peut-être là le facteur auquel le député fait allusion.